

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE L'OCEAN

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES PUBLICS

SIGAMP



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work – Fatherland

SOUHT REGION

OCEAN DIVISION

KRIBI II COUNCIL

DEPARTEMENT TENDER BOARD

SIGAMP

**ADDITIF N° 003/AD/CAKII/CIPM/SIGAMP/2025 DU 25/02/2025 OBJETS DE DOSSIER
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/PU/CAK II /SG/SIGAMP/CIPM/2025 DU 28/04/2025.**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTES ENTREE
GENDARMERIE DOMBE- CAMP MILITAIRE BOSSIGUI- CARREFOUR BIANGMAN - SIFATEL
(2,00 Km) AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT EN BETON ARME DE 2,00 x1,00 AU PK 1+600 ET
INTER N7 BIBAMBWE - ENTREE CITE SYLVIE -SOCIETE AGROPASTORALE (4,00 Km), DANS
L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI 2, DEPARTEMENT DE L'OCEAN , REGION DU SUD .**

**Pour exploitation du dossier d'appel d'offres (DAO) de référence et d'objet en
marge en relevant les irrégularités ci-après :**

❖ Relatif à la structure de l'avis du DAO type :

Introduire la préface avant la table des matières

Pièce N°10 : modèles ou formulaire type à utiliser par les soumissionnaires (insérer
les annexes)

Idem pour la pièce N°14 : numérotation des établissements bancaires

Avis d'appel d'offres (AAO)

Introduire l'avis d'appel d'offres avant l'objet de l'appel d'offres.

❖ Relatif à l'absence de la date de signature dans l'avis.

Lire plutôt le 28/04/2025

❖ Relatif à la mention de l'intitulé de l'appel d'offre en Anglais

Lire plutôt: For the execution of maintenance work on road sections
Entrance Gendarmerie Dombe-Camp Militaire Bossigui-carrefour Biangman with
construction of a reinforced concrete dalo of 2,00x1,00 of PK1 + 600 and inter N7
Bibambwe-Entrance Cite Syvie-Société Agropastoral (4,00km)

❖ Relatif à l'indication de la recette municipale du lieu de paiement

Lire plutôt : recette municipale de la Commune d'Arrondissement de
Kribi 2^{ème}

❖ Relatif à l'incohérence entre le montant de la capacité financière indiquée en page 31

Lire plutôt : 20 000 000frs

- ❖ Relatif à l'inadéquation entre l'article du RGAO dans le RPAO et ceux du DTAO page 32 référence du RGAO

Au lieu de : 14.4 ; 15.1 ; 16.1 ; 17.1 ; 18.1 ; 19.1 ; 22.2.

Lire plutôt : 14.4 ; 15.1 et 15.2 ; 16.1 ; 18.1 et 18.3 ; 19.1 ; 20 ; 22.2 ; 25.1.

- ❖ Relatif à la non indication de la date, l'heure, le dépôt des offres dans le RPAO et d'ouverture des plis.

Dépôt des offres :

Lire plutôt le : 05/06/2025 à 13h

Ouverture des plis

Lire plutôt le : 05/06/2025 à 14h

- ❖ Relatif à la non insertion du visa de maturité ou des justificatifs d'étude préalable cf DDMINTP/O
- ❖ Relatif à l'indication de la commune de Kribi 1^{er} au niveau de l'entête du projet du marché erroné

Lire plutôt : Commune de Kribi 2^{ème}

Pour la mention Lettre Commande inapproprié

Lire plutôt : Marché

Fait à Kribi le _____

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de
Kribi 2^{ème}



Naoum Thérèse
Maire